

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNE DE TAILLET

JANVIER 2024



LE MOT DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Amics Telletencs,

Je tiens tout d'abord à vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, souhaitant vivement le retour de la pluie. Espérons que la sécheresse de 2023 entraînant restrictions d'usage de l'eau, augmentant considérablement les risques incendie ne se reproduisent pas en 2024. En effet, risque majeur sur notre territoire, un incendie dans nos montagnes serait dévastateur. Je tiens à mettre l'accent plus particulièrement sur les obligations légales de débroussaillage de 50m et la responsabilité de chacun à ce sujet. L'élaboration du Plan de Sauvegarde prends principalement en considération ce risque majeur. La RISC, avec notre vieux Land Rover équipé, contribue à la surveillance et protection de nos territoires de juin à septembre. J'en profite pour remercier les bénévoles pour leur engagement et leur dévouement pour notre et nos communes. Question eau potable, notre forage communal tient la route pour le moment, mais une surveillance accrue de nos 8.5 km de réseaux reste encore plus d'actualité. Le lancement de la mise à jour du schéma directeur d'EP y contribue et apportera encore une fois des améliorations à la gestion des réseaux.

De plus une cuve supplémentaire de 30 m3 sera posée prochainement au-dessus du village par le SIP des Aspres, au travers du financement Fonds Vert 2023 portant ainsi nos réserves incendie à 100 m3. En 2023, la commune a vu arriver la fibre et bons nombres d'entre vous se sont déjà raccordés. L'adressage est également terminé, la numérotation des habitations étant presque totalement posée. La nomination par panneaux des voies communales apporte les dernières indications.

La première parcelle du lotissement a été vendue en 2023, la construction va donc sortir de terre prochainement. Les travaux au cimetière sont également terminés, il reste cependant à réaliser autour de celui-ci une bande débroussaillée de protection incendie.

L'aménagement d'aires d'accueil et de services à destination des cyclotouristes comprenant toilettes et point d'eau, financé à 80% par le CD 66 devrait démarrer en 2024. Nous allons mettre à l'étude prochainement la réfection et la mise en sécurité des rues et places au village et à Notre Dame Del Roure, venant compléter pour 2024 les travaux courants et prévus sur la voirie communale. Notre Communauté de Communes toujours à nos côtés dans les projets, doit finaliser prochainement l'installation du nouveau mode collecte des déchets.

J'en terminerai par remercier l'équipe municipale engagée pour notre commune, l'association « Taillet à l'Affiche » pour leurs activités conviviales diverses et variées en 2023 et celles à venir, ainsi que l'ACCA toujours pour leurs efforts liés à l'entretien des pistes et chemins utilisés par tous.

Bon annou !

RAPPEL PROTECTION INCENDIE

En application des obligations légales, le code forestier (Art L.134-6), oblige les propriétaires situés en zone boisée à débroussailler conformément aux prescriptions suivantes : aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur un rayon de 50 mètres (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines), ainsi que des voies privées y donnant accès, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie et la totalité de votre terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaine. Les travaux devant être réalisés avant le 1^{er} avril 2024.

Pour plus d'infos : www.prevention-incendie66.com

RESERVE INTERCOMMUNALE DE SECURITE CIVILE (RISC)

La campagne de prévention et de lutte contre les incendies des patrouilles journalières de la RISC Aspres tech, reprendra ses activités pour la saison 2024. Toute personne intéressée pour intégrer ce dispositif de surveillance des massifs forestiers doit se faire connaître auprès des services de la mairie avant la fin février 2024. Son intégration au planning estival se fera après une formation initiale de 3 jours.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

L'incendie étant le risque majeur auquel notre commune pourrait faire face, Monsieur le Maire a décidé l'élaboration d'un PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS).

Le PCS organise la mobilisation, l'alerte et la coordination des ressources (humaines et matérielles) de la commune en situation d'urgence pour protéger la population.

Le PCS intervient à toutes les phases de la crise : avant la crise (alerte, évacuation.), pendant la crise (soutien, hébergement, ...) et après la crise. Cet outil regroupe donc un large panel de responsabilités et nécessite une planification spécifique à la commune.

Le Maire, secondé par son premier adjoint, est le Directeur des Opérations de Secours (DOS). Il est le responsable du Poste de Commandement Communal (PCC) et peut décider le déclenchement de celui-ci. **Il est assisté par huit volontaires en charge des structures telles que les actions communales, le secrétariat, la protection de la population et le soutien.**

Le PCS de notre commune est en cours d'élaboration et vous pourrez le consulter dans les prochaines semaines sur notre site WEB : <https://mairie-taillet.com/>

IMPORTANT : vous avez dû recevoir dans votre boîte aux lettres un « Formulaire d'inscription à l'annuaire opérationnel établi dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde » à renvoyer à la Mairie. Si ce n'est déjà fait, nous comptons sur votre réponse afin que nous puissions vous joindre en cas d'urgence. Merci par avance !

TRANSITION ENERGETIQUE

La communauté des communes du Vallespir s'est engagée depuis 2020 à devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050.

2023 a été l'année de la mise en place des permanences pour la thermographie aérienne et le cadastre solaire. Ces permanences sous forme d'échanges individuels portent principalement sur la rénovation énergétique du logement.

Ces permanences ont également une action d'orientation et de conseil dans la réalisation des travaux et d'accompagnement sur les démarches d'accès aux aides

L'inscription à ces permanences se font directement sur le site de la Communauté des Communes du Vallespir ou au 04.68.87.69.05.

PROJET CYCLOTOURISME

L'année 2024 sera également marquée du démarrage des travaux d'aménagement des aires d'accueil et de services à destination des cyclotouristes.

Ces derniers pourront profiter de point d'eau, de tables de pique-nique, de toilettes et d'une station de « réparation d'urgence » pour leurs vélos.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La recyclerie du Vallespir collectera les encombrants le 21 mars 2024. Veuillez-vous inscrire en mairie ou par mail au plus tard 15 jours avant ladite date de passage.

Rappel : les déchets encombrants sont de gros objets, dont le poids n'excède pas 75 kg et manipulables aisément par 2 personnes.

Attention ! Ne sera collecté que les objets pouvant avoir une seconde vie après réparation, restauration (électroménager, mobilier d'ameublement, appareil de chauffage, sanitaire, article de sport, jouet...)

Les gravats, débris, déchets verts, objets métalliques... ne seront pas ramassés.

TAILLET A L'AFFICHE

L'association « Taillet à l'affiche » a pour but de créer du lien et proposer des manifestations culturelles, ludiques et festives. Pour la seconde année, elle œuvre à diverses festivités, telles que les repas entre habitants, la fête du village, partage de la galette, dégustation de crêpes, la rifle de printemps, etc.

Ces adhérents actifs sont un lien entre habitants francophones et anglophones avec une animation linguistique hebdomadaire dénommée le Franglais.

Les activités programmées au premier semestre de cette année sont : Dégustation de galettes ayant eu lieu les 06 et 07 janvier, la chandeleur le 03 février, la rifle le 16 juin et la fête de village fin juillet.

MESSE DE LA ST VALENTIN

Le Père Etienne LAFAYE célébrera la messe de la St Valentin le samedi 17 février 2024 à 16h30 en l'église St Valentin de Taillet. Cette messe sera précédée par une bénédiction du cimetière à 16h. A l'issue de l'office, un apéritif festif animé par Charly Crooner vous sera offert par la municipalité à la salle polyvalente.